

PRÉFACE

Le handicap, une pathologie controversée

Selon l'OMS, est considéré comme handicapé, « *un sujet dont l'intégrité physique ou mentale est passagèrement ou définitivement diminuée, soit congénitalement, soit sous l'effet de l'âge, d'une maladie ou d'un accident, en sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l'école ou occuper un emploi s'en trouvent compromis* ». En tant que problème de santé publique, on peut citer entre autres types récurrents de handicap : le handicap moteur, le handicap sensoriel qui se manifeste sur le plan visuel ou auditif, le handicap mental, le handicap cognitif et le handicap psychique.

Certains travaux scientifiques menés au cours de la dernière décennie ont révélé que, sur le plan mondial, 15% de la population est victime d'un handicap ; tandis qu'au Cameroun, la population atteinte de handicap avoisine le taux de 5,4%. Par ailleurs, parlant des cas spécifiques des populations de l'Afrique subsaharienne en général, camerounaises et tchadiennes en particulier, ces travaux constatent que le handicap reste « un problème insuffisamment étudié » (Nko'o Amvene Samuel et al., 2014)¹. Or, presque tous les types récurrents de handicap évoqués tantôt sont enregistrés au quotidien.

Par rapport à la réflexion et aux recherches menées dans le cadre de la santé communautaire, force est de retenir que le handicap est un état de santé qu'il convient de gérer sur le double plan médical et social, si l'on veut atteindre l'intelligibilité

¹ Nko'o Amvene Samuel et al. : « *Le handicap : un problème insuffisamment étudié dans nos sociétés* » in **Health Sciences and Disease**, Vol 15, Numéro 01, juin 2014.

holistique de cette notion. Le regard croisé qui est jeté sur le handicap au Cameroun et au Tchad dans cet ouvrage, soulève la question fondamentale du vécu de cet état non seulement par les personnes qui en sont victimes, mais aussi et surtout par l'environnement familial ou social. Ici, l'on a besoin de comprendre l'état d'esprit des victimes de ce mal et de celui de ceux qui les assistent, qui les accompagnent ou qui les côtoient au quotidien. On a également besoin de rechercher les voies et moyens appropriés pour redonner goût, espérance et espoir de vie équilibrée à cette catégorie de population, à travers une posture de combat contre la stigmatisation, la marginalisation et les représentations sociales déshumanisantes. On a besoin d'évaluer pour les fustiger les pratiques, considérations et croyances socioculturelles qui dévalorisent les capacités et même les possibilités des personnes handicapées à prendre part à la vie sociale, intellectuelle, morale et économique dans sa société.

Au Cameroun, des efforts sont faits par les pouvoirs publics sur le plan institutionnel (Loi N° 2010 du 13 avril 2010 portant protection et promotion des personnes handicapées, par exemple) et médical (Création et mise en fonction des infrastructures et services sanitaires relatives à la prise en charge des personnes atteintes de handicap, çà et là dans le triangle national) pour permettre aux victimes des handicaps multiformes leur intégration sociale, la protection et la préservation de leurs droits.

En privilégiant la posture épistémologique de la santé communautaire, l'objectif ici visé est de ramener autour de la table de réflexion les spécialistes des sciences de la santé et ceux des sciences sociales pour voir comment, au regard des cas présents de handicap et de leurs prévalences actuelles, on peut atteindre le seuil satisfaisant de la prévention, de la réhabilitation et de l'intégration sociale des handicapés.

À cet effet, la réflexion sur le vécu du handicap en tant que problème de santé publique se veut une mise en exergue de la complexité de cette thématique et notamment de la controverse que soulèvent les débats organisés autour de ce problème au Cameroun, au Tchad et même en Afrique. La vision des sciences de la santé et l'apport de celle des sciences sociales peuvent aider à coup sûr à promouvoir la condition des handicapés et leur développement social intégral.

Yaoundé, 28 août 2024

Pr Luc MEBENGA TAMBA

Anthropologue